



PRIX D'EXCELLENCE ALPAGES DU HAUT-GIFFRE

EDITION 2022
ALPAGES NON LAITIERS



*Donner de la valeur et du sens à la vie
en alpage afin de mieux la respecter !*



Aux côtés des investissements structurants mobilisés grâce au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre en faveur du maintien et la vitalité de l'activité pastorale, **l'enjeu est également aujourd'hui de mieux valoriser cette activité pastorale, son rôle sur ces espaces d'altitude, toujours plus fréquentés et convoités, ainsi que la richesse de ces productions.**

Pour cela, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre souhaite mobiliser les exploitants-alpagistes à l'échelle du périmètre du PPT du Haut-Giffre pour faire renaître les traditionnels "concours Alpage" en associant l'ensemble des acteurs du territoire.

Grâce au soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre, porté par la Communauté de Communes Cluses, Arve et montagnes (2CCAM), **une première édition de ce prix est lancée en 2021 et 2022.**



► Edition 2021 : les membres de la famille Forestier lors de la remise des prix à Châtillon sur Cluses

Financiers du Prix d'excellence Alpagnes du Haut-Giffre





Une démarche concertée et partenariale

Ce prix doit permettre de mieux valoriser et renforcer la communication autour des exploitants qui font vivre ces alpages et lever au maximum les incompréhensions entre professionnels et pratiquants de loisirs ainsi que sensibiliser le grand public à la diversité des pratiques pastorales.



UN COMITÉ DE SUIVI

Représentatif de l'ensemble des acteurs de ces espaces d'altitude : collectivités, administration publique, organisations agricoles, structures environnementales, acteurs du tourisme, etc.

UN GROUPE DE PILOTAGE

Multi-partenarial, issu du comité de suivi, afin de définir et planifier l'organisation technique du prix à l'échelle du Haut-Giffre.

DES JURYS

Représentatifs des acteurs de la montagne pour visiter en juillet les alpages candidats lors des différentes éditions du prix.

DES DISTINCTIONS

Remises lors d'un évènement du territoire, afin de valoriser le travail et les initiatives menées par les alpagistes pour faire face aux enjeux de gestion et de conciliation croissants de ces espaces naturels sensibles.



► Edition 2021 : visite sur l'alpage de la Ramaz



► Edition 2021 : visite sur l'alpage du Frénalay



► Edition 2021 : visite sur l'alpage du Croz



La diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur 2 années :

- **les alpages laitiers en 2021**
- **les alpages non laitiers en 2022.**

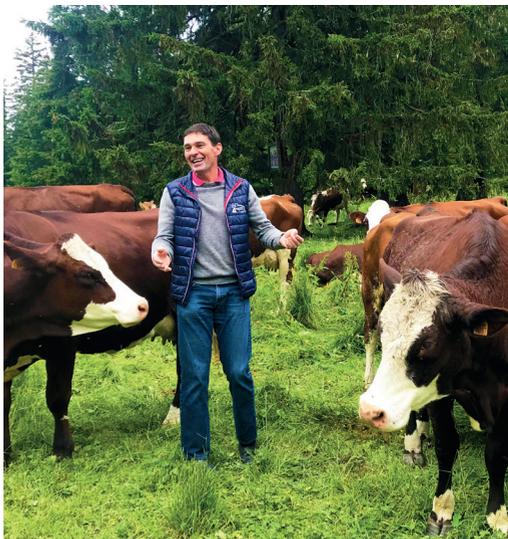
Une seconde édition (2023-2024) devrait permettre de couvrir l'ensemble des alpages du territoire du Haut-Giffre.



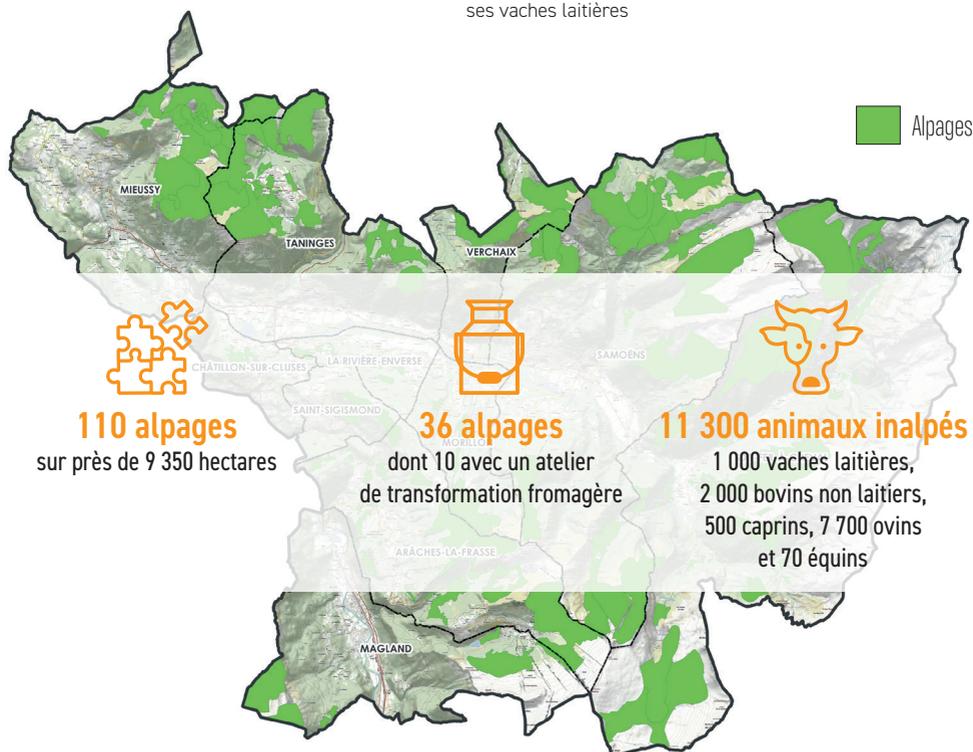
Les alpages du Haut-Giffre

Ce prix doit permettre de mettre en lumière ce domaine pastoral de plus de 9 000 hectares et plus particulièrement ses acteurs : les exploitants-alpagistes dont la majorité sont issus du territoire et pour lesquels ces surfaces d'alpage sont essentielles pour leur exploitation.

Empreints d'une forte identité montagnarde et laitière, ces alpages nécessitent notamment des équipements adaptés et innovants notamment face à des évolutions majeures comme les changements climatiques ou le retour de grands prédateurs.



► Edition 2021 : Thierry Curdy (alpage de Roche-Pallud) avec ses vaches laitières





► Edition 2021 : les alpagistes primés lors de la remise des prix à Châtillon sur Cluses

Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

Ce dispositif régional en faveur des espaces pastoraux a permis de réaliser à l'échelle des communes constitutives de ce PPT près de 550 000 euros de travaux (logement des alpagistes, approvisionnement en eau, reconquête pastorale, structuration foncière collective ou actions de sensibilisation) sur la période 2013 - 2019, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe (FEADER).

Sur cette même période, le territoire a pu bénéficier du soutien du Département de la Haute-Savoie (471 000 euros de travaux complémentaires) grâce à sa politique pastorale dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.

En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024 entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le soutien à l'activité pastorale du territoire.

LEADER Arve & Giffre

Ce dispositif européen vise à soutenir financièrement des projets innovants en milieu rural qui répondent à la stratégie de développement du territoire. A ce titre, le territoire LEADER Arve et Giffre bénéficie d'une dotation européenne de 1 487 874 euros sur la période 2014-2020, prolongée jusqu'en 2022.

Pour en savoir plus...



Pauline LETERTE

Technicienne Environnement
508 avenue des Thézières, 74440 Taninges

Tél. : 07 49 98 18 08

Courriel : p.leterte@montagnesdugiffre.fr



Société d'Economie Alpestre
de la Haute-Savoie

Rémy VERICEL

Technicien Alpages, Foncier et Forêt
105 avenue de Genève, 74000 Annecy

Tél. : 06 33 92 63 74

Courriel : sea74alpages@echoalp.com